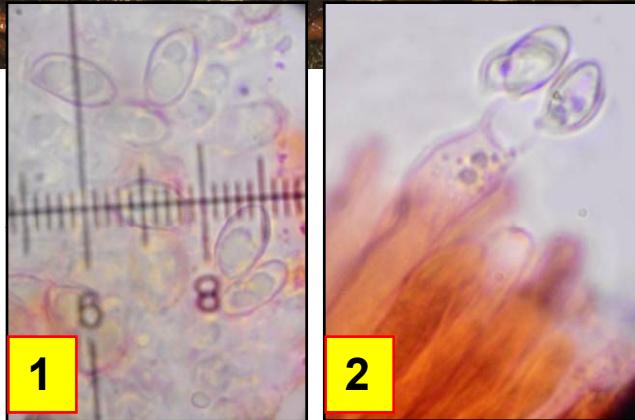


# ► *Ramaria stricta* (Pers.) Quél.



Leg. & det. JCV



- 1 : Spores  $7-10 \times 4-5 \mu\text{m}$ , largement elliptiques, faiblement verruqueuses, verrues dispersées ou à peine reliées.
- 2 : Réaction au KOH rose vif sur le mycélium, banale ailleurs.
- 2 : Basides  $25-40 \times 7-10 \mu\text{m}$ , cylindro-clavées.

**Fructification coralloïde naissant d'une base commune en forme de racine, ocre jaune à fauve clair. Tronc  $10-40(-60) \times 5-10 \text{ mm}$ , basalement atténué et garni de nombreux rhizomorphes blancs et denses, ocracé terne à brunâtre terne cannelle, carnés à vineux, devenant bruns à vineux à la manipulation ou aux blessures. Extrémités pointues souvent allongées et parallèles, de jaunâtre à jaune verdâtre, puis crème ou brunâtre rosâtre ou jaune soufre.**



Greffée sur branche morte de feuillus.  
Aire des Chênaux, maille 3022D24, le 3 décembre 2018.



► **Comestibilité :** *Ramaria stricta* doit être délaissée car elle est responsable de troubles digestifs. Elle peut être confondue avec la ramaire dorée (*Ramaria aurea*), comestible, la ramaire jaune (*Ramaria flava*), comestible, la ramaire en forme de choux fleur (*Ramaria botrytis*), comestible, la ramaire jolie (*Ramaria formosa*), toxique, la ramaire pâle (*Ramaria pallida*), toxique.